

présenter pour être acquitté, quelques puissantes que fussent les preuves produites à leur charge.

Bazire, Rovère et Legendre quittèrent Lyon, après avoir tout fait pour aigrir les esprits. Nommés pour pacifier cette ville, ils relevèrent un parti qui marchait à grands pas au meurtre et au pillage. Ils lui tracèrent sa marche en accumulant proscriptions sur proscriptions, et en privant un grand nombre de citoyens de leur liberté.

A leur arrivée, ils laissèrent ignorer à la Convention la situation de cette ville; Bazire dit seulement aux Jacobins : « Lyon est en mauvais état; mais la foudre y fut-elle tombée, « notre dévouement à la Montagne et les sollicitations des Jacobins nous auraient fait revenir au plus vite. »

Cependant, à Lyon, la municipalité, le département et les autres corps administratifs se réunirent sous la présidence du maire. La formation de l'armée révolutionnaire déjà arrêtée par Chalièr et ses adhérents est mise à exécution. Un comité, sous le titre spécial de *Comité de salut public*, fut également institué, et les représentans Albitte aîné, Gauthier, Nioche et Dubois-Crancé, qui passaient par cette ville pour se rendre à l'armée des Alpes, sanctionnèrent ces différentes institutions.

L'authenticité donnée à ces mesures, fut le signal des attaques les plus effrénées contre les fortunes et la vie des citoyens. On arrête une contribution de 33 millions. Des mandats impératifs sont décernés pour la perception de cette taxe monstrueusement exorbitante. Quelques-uns de ces bulletins concussionnaires se montent à une somme de 400,000 livres; et ceux qu'ils frappent sont menacés de la perte de leur liberté.

Toutes ces vexations ont un point fixe, le désespoir des Lyonnais, afin de déclarer leur malheureuse patrie en état de rébellion; de l'ensevelir sous des monceaux de cadavres, et d'effacer à jamais jusqu'au nom de cette cité, naguères si florissante par son industrie, et digne objet de jalousie pour toutes les nations commerçantes.